

Sonia Franck: ses convictions, ses ambitions

Vous avez fait sa connaissance dans notre édition du mois de novembre. Mais qui est Sonia Franck, Secrétaire Générale de l'Association Pharmaceutique Luxembourgeoise? Entretien exclusif.



Semper Luxembourg: Sonia Franck, quel est votre parcours avant l'APL?

Sonia Franck: *Après mes études et après avoir enseigné la chimie et la biologie en Belgique, j'ai poursuivi ma carrière en qualité de conseillère technique dans le traitement des déchets dangereux et toxiques. C'est donc par le biais de la destruction de stupéfiants, et d'autres déchets pharmaceutiques, issus des laboratoires de recherche, que j'eus mes premiers contacts avec cette industrie.*

Ensuite, mes projets familiaux m'ont conduite vers la banque, et les assurances où j'ai gravi tous les échelons passant du guichet à la direction de trois divisions dans un grand groupe. J'y exerçais la responsabilité première de soutenir et de développer les partenariats d'assurance au niveau

local et international, la direction de la division art et celle des clients directs.

Mon esprit entrepreneurial ainsi que ma passion pour l'innovation et l'inévitable digitalisation des secteurs dans lesquels j'ai évolué au cours des 20 dernières années, m'ont ensuite amenée à reprendre des études, par un MBA international dédié à l'innovation et un master 2 en management.

Qu'est-ce qui vous a séduite dans cette mission pour l'APL?

Sonia Franck: *J'ai longtemps été sportive de bon niveau et j'ai gardé un goût prononcé pour les challenges. Reprendre le flambeau du secrétariat général de l'APL dans un contexte de changement, d'innovation, constituait pour moi une opportunité enthousiasmante ainsi que la possibilité d'ins-*

crire mon action dans une mission sociétale. Comme je le développerai un peu plus loin, je suis en effet intimement convaincue de la valeur de l'industrie pharmaceutique innovante pour la société luxembourgeoise.

Passionnée par l'innovation et la technologie je suis quotidiennement nourrie par la vitesse incroyable avec laquelle les améliorations évoluent et par la complexité de cette industrie. Je suis heureuse d'œuvrer dans un secteur qui, aujourd'hui plus que jamais, joue un rôle crucial au sein de notre société. Grâce au travail de recherche et développement de l'industrie pharmaceutique innovante dans la lutte contre la COVID-19, notre pays va pouvoir bénéficier de vaccins dans un temps record. En outre, nous observons d'importants changements dans le paysage des soins de santé, tels que le développement de la médecine

personnalisée et d'outils numériques en matière de prévention et de diagnostic, qui vont améliorer la qualité de vie des patients. Ces changements vont très vraisemblablement s'accélérer dans les prochaines années. C'est pourquoi je suis d'ores et déjà convaincue que nous devons collaborer davantage pour continuer à développer les meilleurs traitements dans l'intérêt des patients et pour pouvoir donner une accessibilité accélérée.

A quelques mois de votre entrée en fonction, comment vous sentez-vous?

Sonia Franck: Ce retour aux sciences et la possibilité de dessiner avec le conseil d'administration une toute nouvelle stratégie commune correspondaient en tout point à mes aspirations professionnelles. Depuis mon arrivée, avec une équipe soudée, sous l'impulsion de notre Présidente Mme Mimi De Ruyck, nous avons développé une stratégie à cinq ans où chaque membre du Conseil d'Administration dirige un sujet, un groupe de travail, un axe stratégique pour l'industrie innovante. Cette dynamique nous a permis de motiver et fédérer nos membres, dont 27 d'entre eux sont actifs dans les groupes de travail que nous venons de créer. Je suis reconnaissante de la chance qui m'a été offerte de pouvoir rassembler les forces, les hautes expertises internes et œuvrer ensemble vers un objectif commun.

L'APL souhaite en effet mettre en place des partenariats et des collaborations forts avec les acteurs des soins de santé tels les corps académique, médical et pharmaceutique, les autorités ainsi que les organisations de patients. Issue d'une famille de fonctionnaires, je retrouve dans cette mission des éléments que je maîtrise et affectionne, comme la mise en place de projets avec des ministères et de partenariats.

«Je suis intimement convaincue de la valeur de l'industrie pharmaceutique innovante pour la société luxembourgeoise.»

Sonia Franck

Quelle était votre perception de l'industrie pharmaceutique (innovante ou non) avant votre entrée en fonction?

Sonia Franck: Mon parcours ainsi que mes origines belges ont forgé mon opinion de l'industrie pharmaceutique. Le secteur biopharmaceutique belge, incubateur de nouveaux vaccins et traitements, a un impact positif sur son économie, sur sa balance à l'exportation et sur la renommée internationale de la Belgique. Consciente que les entreprises (bio) pharmaceutiques innovantes ont un ancrage fort, et un impact favorable sur l'économie belge, mon opinion était d'emblée favorable.

Mes premiers contacts avec l'APL se sont déroulés durant la crise sanitaire COVID-19. Crise qui a placé en première ligne, sur le terrain et aussi dans les médias, l'action des équipes de recherche de l'industrie pharmaceutique innovante.

Les principales sociétés biopharmaceutiques du monde se sont mobilisées à une échelle sans précédent pour répondre à la pandémie.

L'industrie biopharmaceutique a accéléré ses efforts pour utiliser ses compétences, sa technologie et ses ressources pour apporter de toute urgence des diagnostics, des traitements et des vaccins aux patients du monde entier. Travailler pour cette industrie est une grande fierté.

Que vous ont déjà appris ces premières semaines sur l'industrie pharmaceutique innovante?

Sonia Franck: Ce que je ne percevais pas nécessairement en prenant mes fonctions, c'est que l'industrie pharmaceutique innovante est une industrie en mutation profonde et qu'elle joue un rôle non seulement en termes de santé, mais a aussi un fort impact sociétal.

Outre la COVID-19, l'industrie pharmaceutique fait face à des défis de taille telle que la sécurité des produits de leur production à leur administration aux patients, la réduction du temps de mise sur le marché des innovations, l'importance des datas, l'arrivée de services intégrés en lieu et place de l'unique vente de médicaments, etc.

Aujourd'hui, l'implication et la responsabilisation des patients dans le développement des traitements, la réalité augmentée et virtuelle, la médecine personnalisée, le 3D printing, des senseurs du corps, l'intelligence artificielle dans le développement de nouveaux traitements sont quelques-uns des facteurs qui transforment l'industrie de la pharmacie innovante.

Comme dans d'autres secteurs plus tôt, l'industrie de la pharmacie innovante doit transformer ses modèles d'affaires. Steve Job disait «If you don't cannibalize yourself, someone else will».

Au-delà de ces évolutions, subsistent la mission de cette industrie et la valeur de l'innovation non seulement pour le patient mais aussi pour l'économie. Les effets bénéfiques de nos solutions ont des conséquences positives sur la santé des patients mais aussi sur la société, car bien soignés, les patients continuent à participer à la vie sociale et économique de notre pays.

Vous avez dit big-pharma?

Sonia Franck: *En entrant dans ce secteur, j'étais consciente des critiques sur les sociétés pharmaceutiques, ou ce que les critiques appellent les «Big Pharma». Et pourtant, l'industrie pharmaceutique doit pouvoir survivre en investissant lourdement dans la R&D pour assurer le futur.*

Les rendements de la R&D continuent de baisser – le modèle actuel n'est plus viable. Selon une analyse de Deloitte, les prévisions de retour sur investissements des plus grandes sociétés pharmaceutiques atteignent seulement 3,2%, le niveau le plus bas enregistré.

Aujourd'hui, la mise sur le marché d'un médicament coûte en moyenne près de 2,5 milliards de dollars à ces entreprises. Les coûts de R&D ont surtout augmenté ces dernières années du fait de l'enchérissement des coûts de développement. La croissance de ces derniers est estimée à plus de 10% par an, soit plus des deux tiers des coûts de R&D. L'amortissement financier de ces travaux ne peut se faire qu'au plan mondial, ce qui est compliqué par l'arrivée tardive des médicaments sur les marchés et la concurrence précoce des génériques.

Le brevet, essentiel au financement de la recherche, permet de protéger l'innovation pendant vingt ans. Il peut être prolongé pour une durée maximale de cinq ans par un certificat complémentaire de protection. Le brevet débute dès que la molécule est identifiée. Celle-ci va ensuite subir des séries de tests précliniques et cliniques, qui s'étendent sur une dizaine d'années. Il lui restera encore à passer les étapes de l'autorisation de mise sur le marché et de la fixation du prix du médicament, Compte tenu de la complexité de ce processus, l'innovation ne bénéficie d'une protection commerciale effective que de dix ans en moyenne.

Et nous parlons ici d'une recherche qui aboutit. Or, moins de 10% des médicaments atteignent réellement les patients sur le marché. Nous sommes en fait dans un secteur avec beaucoup de risques.

Pouvez-vous nous donner quelques impacts de l'industrie pharmaceutique innovante pour la société?

Sonia Franck: *Les médicaments innovants ont joué un rôle majeur dans le traitement de nombreux cancers et maladies chroniques. Différentes études internationales menées conduisent aux conclusions selon lesquelles les médicaments innovants seraient responsables à 73% de l'augmentation de l'espérance de vie dans les États membres de l'OCDE, dont le Luxembourg.*

Ce n'est qu'un résultat, parmi tant d'autres que j'aimerais vous partager:

- *Au cours de ces 20 dernières années, les taux de mortalité précoces pour des maladies fréquentes comme la BPCO, les accidents vasculaires cérébraux, l'insuffisance cardiaque, et le diabète de type I ont diminué de 8 à 40% grâce aux médicaments qui sont les principaux traitements pour ces pathologies.*
- *Dans le domaine des maladies cardiovasculaires, le taux de mortalité a chuté de 45% depuis 2000.*

- *Dans le domaine du diabète, 70 nouveaux traitements ont été mis sur le marché au cours de ces 20 dernières années. Avec à la clé, une amélioration majeure de la qualité de vie des patients.*
- *Le VIH est aujourd'hui une maladie chronique - et non plus mortelle - que l'on peut soigner grâce aux médicaments. Environ 90% des patients traités peuvent mener une vie professionnelle normale et ainsi contribuer à l'économie du pays.*

L'action de l'industrie pharmaceutique innovante se mesure pour les patients en termes de survie, de qualité de vie, et pour la société par les avantages économiques générés qui doivent aussi être pris en considération (réduction d'absentéisme, productivité, participation à la création de valeur pour le pays et paiement des impôts).

Un autre apprentissage au cours de ces premières semaines est que la majorité des membres de l'APL ont mis en place de nouvelles méthodes pour intégrer les idées des patients et pour coopérer avec eux en toute transparence et dans le respect de l'éthique.

L'industrie, de même que les organisations de patients, sont maintenant motivées pour améliorer la collaboration et créer un climat de confiance pour l'ensemble des parties prenantes. Au Luxembourg, EUPATI Luxembourg est animée de façon dynamique par des patients, des représentants des autorités et de la recherche et nous fait l'honneur de nous associer à leurs réflexions.

Quels sont les défis principaux pour l'industrie pharmaceutique innovante?

Sonia Franck: *L'industrie pharmaceutique innovante se bat aux côtés des patients et de leurs familles atteintes de maladies rares. Ces affections graves touchent environ 1 personne sur 17, quelque 30 millions de personnes dans les États membres de l'UE.*

L'introduction du règlement orphelin de l'UE, ainsi que les progrès scientifiques, ont conduit à une vague de nouvelles options de traitement pour les patients malades. Depuis l'adoption du règlement sur les médica-



«Les principales sociétés biopharmaceutiques du monde se sont mobilisées à une échelle sans précédent pour répondre à la pandémie.»

Sonia Franck

ments orphelins en 2000, plus de 160 médicaments orphelins ont été approuvés par l'Agence européenne des médicaments.

L'industrie pharmaceutique innovante continue inlassablement la recherche dans ces domaines car malgré ces avancées il reste tellement de travail à faire dans ce domaine, 95% des maladies rares attendent toujours un traitement.

Les progrès de l'industrie sont énormes. En janvier 2020, l'industrie a commencé ses recherches face au SARS-cov2, et dix mois plus tard, le premier vaccin est sur le marché. Le développement de ces solutions est possible grâce à la technologie génétique. Mais les vac-

cins ne sont pas les seules applications de cette nouvelle technique. Ainsi, dans un proche futur, nous pourrions détecter les personnes à risque de développer une maladie héréditaire, prédire des cancers 10 ans à l'avance. Ce progrès incroyable va permettre de commencer la chirurgie très tôt, même avant que la maladie se soit réellement développée.

Cela ne signifie-t-il pas que le modèle de l'industrie pharmaceutique est appelé à évoluer?

Sonia Franck: Le modèle de l'industrie pharmaceutique doit en effet évoluer, en intégrant par exemple, le paiement lié aux résultats. En collaboration avec les autorités, l'industrie souhaite travailler sur l'accessibilité non seulement des médicaments mais aussi des soins de santé. Notre volonté est de rechercher des solutions pour une thérapie innovante accessible comme les thérapies géniques. Bien que coûteuses. Elles présentent des avantages pour les patients mais pas seulement.

Une affection comme le SIDA implique aujourd'hui un traitement à vie. Avec la thérapie génique, on vise une action thérapeutique suivie d'une guérison. Ce modèle est totalement différent et nécessite de réfléchir ensemble à une prise en charge adaptée aux patients et aux contraintes budgétaires. C'est un besoin pour garantir la durabilité des soins de santé. Nous ne disposons pas de toutes les réponses à ces questions, mais nous souhaitons y réfléchir avec les autorités.

Serions-nous à la charnière entre deux ères?

Sonia Franck: Toutes ces innovations auront un très grand impact dans les 10 prochaines années. La crise sanitaire que nous connaissons a généré un regain d'intérêt de la population pour sa santé. Le suivi de différents facteurs passe de plus en plus par des

applications et appareils de tous types. Ces changements de comportements, cette révolution numérique, passent aussi par l'industrie pharmaceutique.

La vitesse à laquelle ces innovations se produisent, et en particulier le développement du vaccin COVID-19, a nécessité plus de collaborations que jamais. Aujourd'hui, une entreprise ne peut s'attaquer seule à un problème. Différents partenariats, des consortiums sont nécessaires avec les institutions académiques gouvernementales, les sociétés de biotechnologie, les sociétés pharmaceutiques. Notre but ultime est que, tous ensemble, nous apportions l'innovation aux patients.

Au-delà de l'industrie pharmaceutique innovante au sens large, l'APL vise à donner accès à la population luxembourgeoise à la médecine la plus innovante, et s'est donné comme mission de promouvoir les meilleurs soins de santé en encourageant l'innovation thérapeutique dans le domaine des médicaments à usage humain au Luxembourg. Pour représenter et défendre les intérêts éthiques et matériels de l'industrie pharmaceutique au Luxembourg, nous voulons être le partenaire de confiance et être davantage intégrés dans les organes de discussions, de consultation.

Quelles sont les opportunités pour le Grand-Duché dans le contexte international?

Sonia Franck: Le Luxembourg est un pays innovant, ouvert, dynamique au cœur de l'Europe. Il offre des opportunités uniques comme un accès aux décideurs d'entreprise, une communication facile avec les autorités publiques, un agenda numérique parmi les priorités pour le gouvernement, un environnement international, une proximité avec l'Allemagne, la Belgique, la France et aussi un pragmatisme sans pareil. Outre le PIB, l'économie luxembourgeoise est la plus ouverte d'Europe et l'une des plus ouvertes au monde.

En choisissant les sciences et technologies de la santé parmi les secteurs à promouvoir, en créant le Luxembourg HealthTech Cluster et la House of BioHealth, le Luxembourg annonce clairement ses ambitions de poursuivre le développement du secteur et de renforcer ses capacités au niveau international. Le pays s'est doté d'instituts de recherche de renommée internationale tels que LIH, PMC, LB-MCC, IBBL, LCSB et dont l'un d'entre eux vient d'être récompensé par le prix Galien 2019 (Dr Martina Szpakowska et Andy Chévigné, chercheurs luxembourgeois du LIH).

Comme l'acier, les banques, l'industrie des fonds, il me plaît de rêver à un futur où l'industrie pharmaceutique innovante pourrait jouer un rôle, pourrait être partenaire du pays. Le Luxembourg en tant que laboratoire, champion dans la stimulation de l'innovation, dans les sujets datas et réglementaires.

L'industrie pharmaceutique innovante souhaite œuvrer ensemble à l'innovation pour la santé de tous. Pour ce faire, le pays a déjà fait des choix ambitieux au travers de son «Plan d'Action Sciences & Technologies de la Santé» et de la création de la nouvelle agence du médicament.

Notre souhait est de travailler avec les autorités luxembourgeoises, pour asseoir la place du Luxembourg et lui donner un avantage compétitif dans le réseau réglementaire européen, permettant d'augmenter son attractivité pour les entreprises du secteur biomédical. Nous croyons fermement en cette ambition et nous sommes prêts à jouer notre rôle en matière d'attraction, de stimulation et de succès à l'innovation.

Au-delà de l'innovation, et du rôle de pionnier que le Luxembourg pourrait y jouer, la célérité des décisions luxembourgeoises peut jouer un rôle dans l'attractivité et l'accélération à l'accès de population aux traitements

«La santé est un bien collectif, elle devrait être considérée comme un investissement et moins comme un coût.»

Sonia Franck

révolutionnaires les plus récents.

La crise sanitaire a mis en exergue plusieurs choses essentielles comme le fait que la santé est un droit individuel et que vivre plus longtemps et mieux fait partie de la première priorité des citoyens. La santé est un bien collectif, elle devrait être considérée comme un investissement et moins comme un coût.

Assurer un soutien adéquat pour intégrer la prévention dans la stratégie de la santé est un choix politique ainsi que de donner un accès précoce aux traitements innovants aux citoyens ou encore de renforcer l'écosystème pour attirer de nouvelles technologies en matière de santé. Choix que le Luxembourg semble avoir pris et que nous souhaitons soutenir.

Comment percevez-vous actuellement la connaissance du Grand-Duché par l'industrie pharmaceutique?

Sonia Franck: Comme vous aurez pu le lire, je vis, j'aime et je me sens aujourd'hui chez moi au Luxembourg. Mon rôle est à la fois de travailler en partenariat avec les acteurs de la santé au Luxembourg et de faire remonter à l'international les sensibilités et opportunités locales.

Depuis mon arrivée, chaque vendredi, j'adresse à nos membres une revue de presse ainsi que des informations sectorielles, les nouvelles de la recherche luxembourgeoise. Je reçois de plus en plus de questions mais aussi de plus en plus de supports, de retours posi-

tifs et de demandes de participation dans les groupes de travail. Cela témoigne selon moi, d'un réel intérêt de l'industrie pharmaceutique innovante pour le Luxembourg.

Au-delà de susciter de l'intérêt, il est important pour une association comme la nôtre d'offrir de la valeur à chacun de ses partenaires, un modèle de collaboration comme moteur d'une situation gagnant-gagnant-gagnant. Nous devons donc continuer à travailler ensemble pour permettre au secteur pharmaceutique et biotechnologique de jouer son rôle dans l'économie luxembourgeoise.

En guise de conclusion, si vous aviez une baguette magique, pouvez-vous nous citer trois choses que vous aimeriez changer?

L'APL représente et défend les intérêts moraux et matériels de l'industrie pharmaceutique, et à un horizon de cinq ans, j'aimerais pouvoir réaliser ces trois ambitions:

- A l'identique d'autres pays, que l'APL soit davantage impliquée, interrogée pour les décisions qui lui ont trait (Quadripartite, et autres instances), en tissant des partenariats avec les acteurs pertinents de l'écosystème de la santé local.
- Être LE partenaire de confiance et de connaissances de l'industrie pharmaceutique innovante et pour ce faire être le facilitateur et le défenseur de la confiance en l'industrie pharmaceutique au Luxembourg.
- Et enfin, permettre l'accès à la recherche et au développement. Permettre au Luxembourg d'avoir un accès global et accéléré en R&D et à l'expertise de nos membres, et permettre à nos membres de travailler en étroite collaboration avec la recherche luxembourgeoise. ■

Propos recueillis
par le Dr Eric Mertens
pour Semper Luxembourg